

**PLANTATION DE HAIES BASSES,**  
**FRUITIERS ET TROGNES**  
**FRESSENNEVILLE 13 & 14 mars 2017**



**1) Emplacement**

N°	Emplacement	Acteur(s) concerné(s)	Linéaires	Essences	Objectifs
1	Dans la commune	Commune	135	Haie basse tige	Amélioration du cadre de vie

**Remarque :**

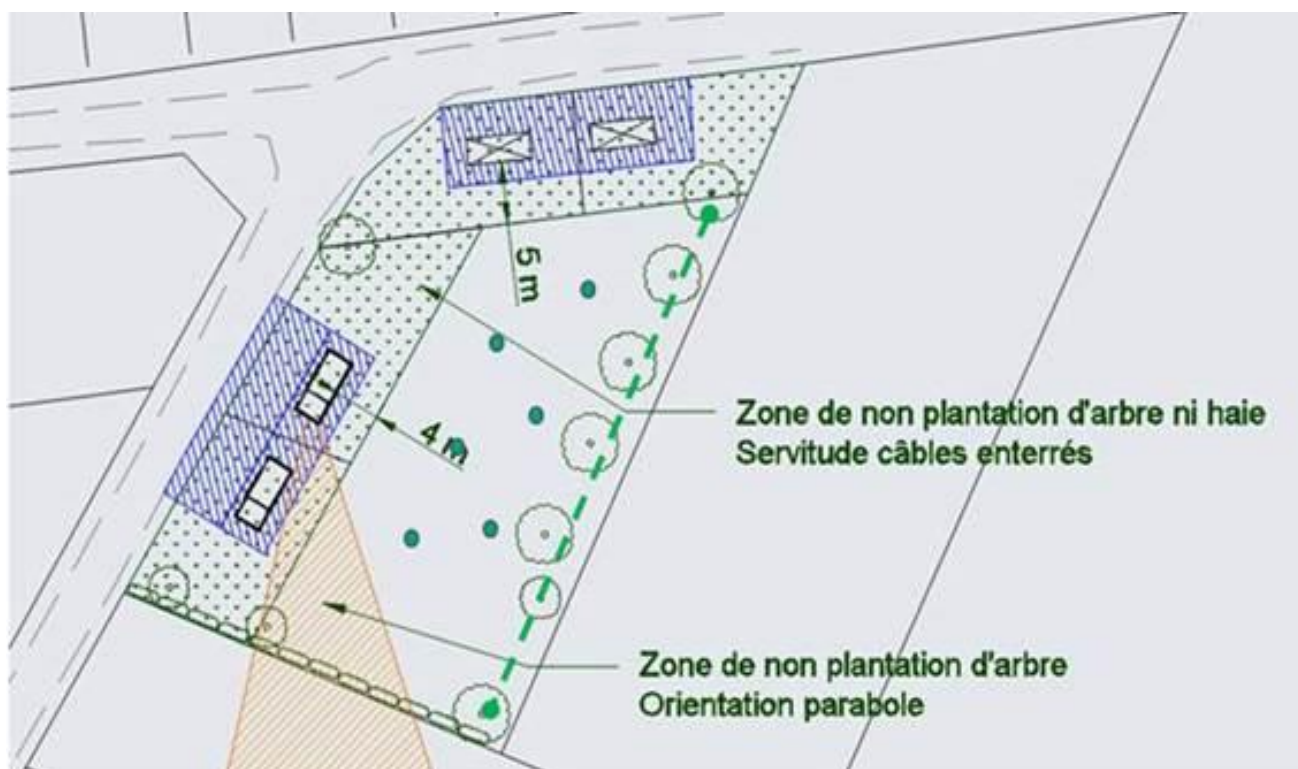
Les arbustes permettront de regarnir les trouées existantes dans les plantations effectuées autour des lotissements, école afin d'améliorer le cadre de vie des résidents.

N°	Emplacement	Acteur(s) concerné(s)	Linéaires	Essences	Objectifs
2	Transformateur EDF	Commune ACCA	60	Haie basse tige	Cadre de vie et biodiversité
2	Transformateur EDF	Commune ACCA	6	Trognes	Cadre de vie et biodiversité
2	Transformateur EDF	Commune ACCA	6	Fruitier basse tige (pommiers et poiriers)	Cadre de vie et biodiversité

**Remarque :**

Les plantations se réaliseront en limite de parcelle au niveau des transformateurs EDF avec :

- une ligne de 60 mètres linéaires composée d'arbustes en écran sous les arbres existants.
- une ligne parallèle en retrait avec 6 arbres têtards et 6 arbres fruitiers basse-tige





N°	Emplacement	Acteur(s) concerné(s)	Linéaires	Essences	Objectifs
3	Les 4 arbres	ACCA	255	Haie basse tige	Biodiversité
3	Les 4 arbres	ACCA	12	Trognes	Biodiversité
3	Les 4 arbres	ACCA	12	Fruitier basse tige (pommiers, poiriers)	Biodiversité

***Remarque :***

Plantation d'une haie basse tige avec la présence tous les 10 mètres d'un arbre fruitier en alternance avec une trogne.





N°	Emplacement	Acteur(s) concerné(s)	Linéaires	Essences	Objectifs
4	Le chemin des chasse-marée	ACCA/Sté chasse	300	Haie basse tige	Biodiversité

***Remarque :***

Prolongement de la haie existante plus au Nord, avec essentiellement des arbustes à planter.



N°	Emplacement	Acteur(s) concerné(s)	Linéaires	Essences	Objectifs
5	Les chauffours	Sté chasse	240	Haie basse tige	Biodiversité
5	Les chauffours	Sté chasse	6	Trognes	Biodiversité

**Remarque :**

Plantation de 5 tronçons de 50 mètres linéaires de haies basse tige avec en retrait l'implantation de 6 arbres têtards.



***Voir annexe 1 : carte de localisation.***

**2) Choix des essences**

Nous avons fait le choix des essences locales, fruitières en alternant les feuillages caducs et persistant ou semi-persistant. Ainsi, les arbustes sélectionnés sont conformes à l'indigénat picard des arbres et arbustes autorisés pour les plantations (Conservatoire botanique de Bailleul).

**Les haies basse-tige :**

- le troène commun (fruitier, semi-persistant) ;
- le charme commun (marcescent) ;
- le cornouiller sanguin (fruitier, caduc) ;
- la viorne obier (fruitier, caduc) ;
- le prunelier (fruitier, caduc) ;
- le noisetier (fruitier, caduc).

**Les fruitiers basse-tige :**

- Arbres fruitiers basse-tige : pommiers, poiriers, pruniers

**Les arbres têtards :**

- Arbre têtard formé : saule blanc.



## ANNEXE : carte de localisation (sauf n°1 intérieur ville)

